

PROJET

Compte-rendu du 3^{ème} Conseil d'école lundi 11 Juin 2007

PRESENTS

Equipe enseignante :

- Mr Person, directeur
- Melle Terrasson, enseignante classe 1
- Mme Mallèvre, enseignante classe 2
- Mme Etchégoïn, enseignante classe 3
- Mme Magnien, enseignante classe 4

Municipalité :

Mr Defrémont : Absent

Parents d'élèves élues :

- CAAPE - Mmes Fallot et Brachet,
- ACPE/ PEEP - Mme Gallienne
- FCPE - Mme Grimault

Préambule :

Aucun représentant de la Mairie n'était présent, M Defrémont ayant du s'absenter pour des raisons personnelles.

Les parents élus tiennent à souligner que, même si M Defrémont reste disponible par mail pour répondre aux questions, certaines réponses à nos interrogations lors du 2^{ème} Conseil d'Ecole n'ont pas été fournies par la municipalité. L'absence de représentants municipaux à 2 conseils consécutifs ne facilite pas le dialogue.

1. VIE INTERNE DE L'ECOLE :

• Soins et PAI

○ Soins

Les soins que peut apporter l'équipe enseignante aux enfants sont strictement encadrés par les indications délivrées sur le BO du 2 Janvier 2000. La liste des produits qui peuvent être utilisés est jointe en annexe à ce compte-rendu. **JOINDRE PHOTOCOPIE DU BO EN ANNEXE DU CR.**

En conclusion, les enseignants n'ont le droit de rien administrer aux enfants, et en cas de problème ils appellent soit les parents, soit les pompiers, soit le SAMU. **Il est donc essentiel** de signaler à l'école (à l'enseignant ou au directeur) systématiquement tout changement de coordonnées des parents en cours d'année (N° de tel, adresse) afin que les fiches remplies en début d'année soient à jour en cas de besoin.

Jusqu'à maintenant, cette liste était légèrement différente (plus fournie) dans le cadre des Centres de Loisirs, qui ne dépendent pas réglementairement de l'Education Nationale mais de la mairie. Une harmonisation est en cours de réflexion.

Des formations aux premiers secours sont régulièrement demandées par l'équipe enseignante, mais elles nécessitent que l'inspection académique les accepte dans les formations pédagogiques annuelles des enseignants. Pour cette année cette demande n'a pas été retenue, car la priorité est donnée à la refonte des programmes.

○ PAI (Projet d'accueil individualisé)

Pour les enfants ayant un trouble de la santé évoluant sur une longue durée (circulaire du 8-9-2003), un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) peut-être mis en place avec

PROJET

l'école, le médecin scolaire et le médecin traitant. Ainsi l'enfant pourra bénéficier d'une prise de traitement, ou simplement d'une surveillance particulière, avec si besoin un protocole d'urgence. Pour mettre en place un P.A.I., il faut effectuer une demande au directeur de l'école qui contactera le médecin scolaire. Dans tous les cas, le P.A.I. est établi à la demande des parents.

Dans le cas d'une invalidité temporaire (jambe cassée, bras cassé,...), un PAI peut aussi être mis en place afin que l'accueil de l'enfant au sein de l'école soit facilité. Dans ce genre de cas, la mise en place d'un PAI nécessite un temps d'instruction (concertation entre enseignants, parents et médecin scolaire).

- **Sorties de fin d'année**

- Les classes 1 et 2 sont allées le 22 Mai au Château Sauvage (journée entière avec pique-nique, « rencontre » avec de nombreux animaux...).
- Les classes 3 et 4 sont allées visiter la caserne de pompiers de Versailles et ont pique-niqué dans le parc du château (les 3 et 10 Mai)
- La classe de Gaëlle effectuera certainement un pique-nique dans les bois à côté de l'école d'ici la fin de l'année scolaire. Les autres classes le feront peut-être ; dans ce cas les parents seront prévenus à l'avance

- **Fête de fin d'année / kermesse du samedi 30 juin**

Pour les parents désireux de participer à l'organisation, la préparation démarre vers 8h30 et le démontage se termine vers 14h.

Pour les enfants, la fête aura lieu **de 9h30 à environ 12h30.**

- Les Petits démarreront par une démonstration de gym au gymnase; merci de prévoir une tenue avec un haut blanc et un bas type short ou caleçon (**pas de robe**) uni de couleur (si possible vive)
- Les moyens et grands chanteront dans la cour; merci de prévoir une casquette. Pas de tenue spécifique

Pour tenir les stands et le buffet, nous avons besoin de parents volontaires. Un tableau d'inscription sera affiché environ une semaine avant afin que chacun puisse s'inscrire.

- **Accueil préparatoire à l'entrée en petite section et en CP**

Cet accueil se fait en plusieurs temps :

- En Petite section :
 - 1- RDV avec M Person et visite de l'école (enfant et parents),
 - 2- réunion des futurs parents d'élèves avec le directeur (a eu lieu le 12 Mai),
 - 3- accueil des futurs élèves dans la classe 1 ou 2 durant 1H avec le père, la mère ou les personnes référentes pour les enfants gardés en collectivité.
 - 4- Visites de l'école par les collectivités de Chaville (crèches, jardin d'enfant, etc...)
 - 5- Réunion d'information générale de rentrée, un samedi matin pour les parents (sans enfant si possible), avec le directeur + l'enseignant (présentation du programme et du travail de l'année) – prévu en septembre / date à confirmer
- En CP :
 - 1- Accueil avec les parents : de même, RDV avec le directeur de l'école primaire et visite de l'école,
 - 2- réunion des futurs parents d'élèves de CP avec les 3 instituteurs en poste (a eu lieu le 9 Juin)
 - 3- Côté enfants : les élèves de Grande Section vont dans les classes de CP écouter des histoires que leur racontent les élèves de CP et un goûter est organisé.

PROJET

Pour les entrées en maternelle et en CP, il est rappelé qu'il faut s'inscrire en mairie dans le courant de l'année précédente. Ne pas oublier également de marquer les vêtements et fournitures au nom de l'enfant.

- **Rentrée 2007 : effectifs et calendrier**

- Rentrée : 30 Août pour les Moyens et les Grands, 31 Août pour les Petits
- Samedis libérés : en attente du calendrier définitif, le calendrier issu de l'Inspection Académique pourrait encore être modifié.
- 37 nouveaux Petits à accueillir à la rentrée.
- Equipe enseignante : départ d'Anne-Sophie Terrasson, M Person reprend la classe de Petite Section avec $\frac{1}{4}$ de décharge (présence d'une personne supplémentaire pour aider l'équipe éducative 1 journée par semaine)
- Equipe ATSEM : Sandrine Cascade est mutée à l'école du Muguet et le contrat d'Elodie Gousset avec la mairie ne serait peut-être pas renouvelé. Simone Severi partira probablement à la retraite en cours d'année prochaine.

- **Remplacements d'enseignants absents**

Ce sujet dépend entièrement de l'Education Nationale.

Il y a deux brigades de remplaçants différentes selon la durée du remplacement à effectuer :

- les brigades de remplacement congés longs : remplacements de congé maternité, congé longue maladie,....
- les ZIL : les Zones d'Intervention Limitées pour des remplacements inférieurs à 1 semaine : sur la circonscription Chaville-Meudon, ils sont 8 pour 200 classes...

Les parents d'élèves prévoient de rappeler à l'Inspection Académique que l'absence d'un enseignant dans une école de 4 classes avec chacune des effectifs de près de 30 enfants, est très vite problématique car cela implique des classes de 40 enfants à gérer pendant la phase d'absence, ce qui n'est matériellement pas possible.

Comme pour les ATSEM, l'équipe enseignante et les parents d'élèves demandent à ce que le personnel soit remplacé dès les premiers jours d'absence

- **Piscine :**

Il est rappelé qu'il n'y a pas assez de parents volontaires pour accompagner les enfants dans l'eau, et que de ce fait, des séances de piscine pourraient être annulées (classe de Gaëlle).

- **Petits travaux :**

- les vis du toboggan ne sont toujours pas remplacées (il faut un contrat de maintenance spécifique pour ce type d'équipements),
- problème de gouttière et de fuites le long de la classe 3,
- la Commission Sécurité repasse le 25 Juin aux Iris

2. POINTS CONCERNANT LA MUNICIPALITÉ / REPONSES EN ATTENTE

Voici les points que les parents élus souhaitaient soumettre au représentant de la Mairie.

- **Gros Travaux** : le budget a été voté et nous aimerions savoir ce qui a été retenu des demandes faites lors du 1^{er} Conseil d'Ecole

- **Voirie**

- Demande de bancs + poubelles devant l'entrée de l'école
- Amélioration signalisation stationnement devant l'école

PROJET

- le long de l'école, améliorer la signalisation de stationnement interdit (panneau, bordure de trottoir jaune)
- stationnement des bus scolaires : déplacer l'emplacement à l'angle de la rue Edouard Branly ? + améliorer la signalétique ?
- **Sécurité aux abords de l'école** : nette amélioration remarquée par les parents. Les personnes supplémentaires sont appréciées. Le rôle du gardien, est également très apprécié.
- **Périscolaire**
 - Piscine :

2 problèmes majeurs sont soulevés et appellent des réponses et solutions :

 - problème d'hygiène de la piscine de Viroflay : dès le matin, les bacs bleus, les toilettes et le pédiluve sont sales
 - absence des MNS : il est arrivé plusieurs fois que les enfants arrivent à la piscine et qu'il n'y ait pas assez d'adultes encadrant pour autoriser les enfants à se baigner (1 responsable diplômé pour 8 enfants). L'école n'est jamais prévenue de ces absences avant de se rendre sur place
 - Cantine :
 1. De nouveau des remontées sur des absences régulières et répétées des animateurs et les personnes de la Sogérés qui sont non remplacées. Dans ce cas, un seul service est assuré au lieu de deux : cela a une incidence sur le service rendu auprès des enfants. Comment pallier ce problème qui fait que un seul service qui doit être une exception devient le cas le plus pratiqué.
 2. Le réfectoire pouvant accueillir jusqu'à 74 enfants pour 110 enfants scolarisés, pourquoi y-a-t-il aujourd'hui un plafond à 80 inscriptions alors qu'il existe 2 services ?
 3. Demande d'une remontée d'information sur les enfants qui ne mangent pas (midi, goûter)
 - Accueil : confirmation que cette année l'accueil se déroule bien
- **Accueil des enfants handicapés dans les écoles** : où en est la ville de Chaville sur le sujet ? (mise aux normes des locaux et équipements pour faciliter l'accueil des handicapés conformément à la loi sur le Handicap datant de février 2005, qui est en application depuis février 2007)
- **Fonctionnement de l'école** :
 - ATSEM : nous souhaitons avoir confirmation qu'il y aura 4 ATSEM sur Les Iris dès la rentrée scolaire 2007/2008 compte tenu de la mutation Sandrine Cascade et du non renouvellement potentiel d'Elodie Gousset
 - Rouleaux de papier-essuie-main : les enseignantes relèvent qu'il y a souvent rupture de papier essuie-mains (en moyenne tous les 2 jours), notamment dans les toilettes du bas : les enfants passent au minimum 4 fois par jour aux toilettes. Il faut que les stocks soient prévus en conséquence.
 - Demande de sacs poubelles transparents pour rendre utilisable la poubelle de la cour.

PROJET

- Bac à sable : la demande de réaménagement reste d'actualité. La mairie nous a indiqué en Février attendre un courrier de l'école. Après débat, il apparait que la suppression totale du bac à sable ne convient pas aux enseignantes car c'est une activité qui plaît beaucoup aux enfants et qui leur permet de jouer sereinement pendant les récréations. L'équipe enseignante va donc envoyer un courrier demandant le remplacement ou l'aménagement du bac afin de pouvoir le couvrir tous les soirs et durant les vacances.